

# LIVRET D'ACCUEIL INTERVENANT

*Formation et Conseil au service des  
structures sociales et médico-sociales*



# SOMMAIRE

Dominence

Règlement intérieur

Règles de bonne conduite

Lieux de formation

Lexique

Directeur :

Guillaume NATTON  
g.natton@vivadom.net

Responsable développement  
Réferent handicap et égalité  
professionnelle :

Pascale PLAGNOL  
accueil@dominence.net

📞 04.66.36.96.05

☎ 04.66.36.37.99

Mèl : accueil@dominence.net

## DOMINENCE

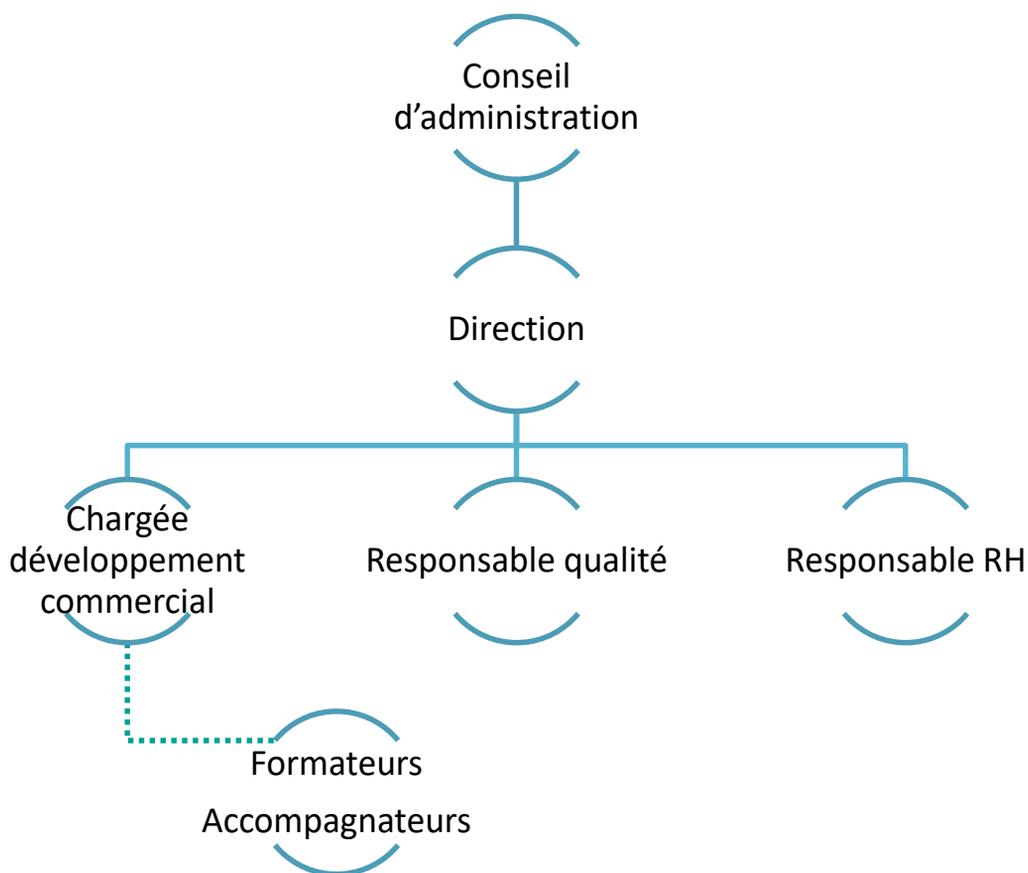
1028 Route de rouquairol

30900 NIMES

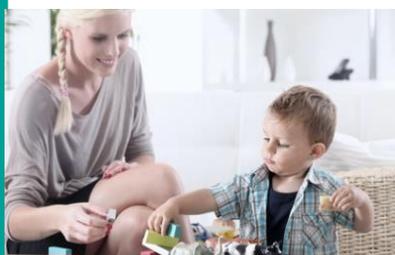
- Association loi 1901
- Siret 509 089 470 000 17
- APE 8559A
- N° 91 30 02913 30



# Notre organisation



Le responsable développement commercial est également le référent : Administratif, Handicap et Pédagogique de DOMINENCE.



# Notre histoire

Depuis 1999, le Réseau Vivadom développe des actions de formations internes à destination de ses salariés.

En 2008, il crée Dominance, centre de formation, sous forme associative, loi 1901.

Dominance s'adresse aux structures sociales et médico-sociales afin qu'elles puissent au mieux utiliser leurs ressources internes, tant humaines que financières et leur permettre de développer leurs activités par une meilleure qualification de leurs collaborateurs.

Par son expertise et son expérience, Dominance propose des actions de formation dans le secteur des services à la personne et les métiers en lien avec la dépendance, le handicap, la prise en charge des enfants et l'entretien du domicile.

En complément de cette activité principale, Dominance effectue des missions de recherche, d'ingénierie et de conseils dans ce même secteur d'activité.



## LES PROFESSIONNELS DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO ET MÉDICO-SOCIAUX

AIDE

SOINS

PETITE ENFANCE

**DOMINENCE Formation**, centre de formation créé en 2008 a développé une expertise dans la formation **de l'ensemble des acteurs du secteur social et médico-social** et plus particulièrement **les intervenants des services à la personne, le personnel des soins et de la petite enfance.**

**Les services à la personne** sont de plus en plus sollicités pour la mise en place de prestations relevant souvent **d'aide à l'accompagnement de la dépendance lourde.** De ce fait, ces services sont souvent confrontés à la **mise en compétence de leurs salariés.**

Pour répondre à cette qualité de service, **DOMINENCE Formation** développe aujourd'hui **plusieurs modules de formation et de conseil.**

### Nos spécificités :

- **une pédagogie** centrée sur la **relation humaine** reconnue par l'ensemble des participants **basée sur leurs expériences et une formation-action faisant le lien entre théorie et mise en pratique.**
- Une équipe de **formateurs professionnels** issue du terrain **partage leur savoir-faire et assure une prestation de qualité conforme à la déontologie de nos métiers.**
- **Des formations courtes** (1 à 4 jours) qui permettent l'acquisition de compétences ciblées ou la réactualisation des connaissances.
- **Un accès aux personnes en situation de handicap** est organisé dans les meilleures conditions avec **un accompagnement adapté en fonction de leurs situations** et leurs besoins spécifiques afin de suivre la formation.

# Notre certification



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :

**ACTIONS DE FORMATIONS**

**ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE**

La certification Qualiopi, obligatoire depuis le 1er janvier 2022, atteste de la qualité des processus mis en œuvre par les organismes de formation. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de Formation et Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience.

En constante amélioration, cette certification vit et évolue pour le maintien et l'amélioration continue des actions et implique l'ensemble des parties prenantes.

## Les formateurs de Dominance formation sont:

- des **intervenants externes**, correspondant à des « sous-traitants » dans le cadre d'un contrat de prestation de service
- des **intervenants internes**, dans le cadre d'un contrat de formateurs salariés occasionnels.

DOMINENCE Formation coordonne et organise les sessions de formation et s'assure que les intervenants disposent de compétences nécessaires à la réalisation des actions de formation :

## Les formateurs fournissent

- Curriculum vitae à jour régulièrement
- Attestations diverses (formations, stages, pratiques...)

# L'offre de formation

Sur mesure

Lieux adaptés

Formateurs terrain expérimentés

Le **Dominance Formation** propose un large choix de **modules** organisés en « inter » ou « intra » axés sur **7 grands thèmes** :

- 1 PREVENTION DES RISQUES**  
Structures Sociales et médico-sociales
- 2 ACCOMPAGNEMENT « METIER »**  
Services à la personne
- 3 ACCOMPAGNEMENT ET AIDE**  
Services à la personne
- 4 ACCOMPAGNEMENT ET AIDE**  
Bénévoles
- 5 EFFICACITE RELATIONNELLE**  
Structures Sociales et médico-sociales
- 6 ACCOMPAGNEMENT ET AIDE**  
Insertion
- 7 PETITE ENFANCE**



Sur mesure

Lieux adaptés

Formateurs terrain expérimentés

**Nous sommes à votre écoute .....**

**Pour compléter et diffuser** l'offre de Dominance formation, d'accompagnement ou de conseil auprès :

- ▮ Des services d'aide à la personne fragilisée – service aux personnes.
- ▮ Des services de la petite enfance.

**Pour organiser les sessions**

Dans un objectif de satisfaction globale des parties prenantes

**Pour adapter :**

Notre « référent handicap », membre du réseau des référents handicap de la région Occitanie est à votre écoute au 04.66.36.96.05



# Règlement intérieur

- Conformément aux articles L 6352-3, L 6352-4 et R 6352-1 à R 6352-15 du Code de travail, le règlement Intérieur a pour objet de définir **les règles générales** et permanentes et de préciser la réglementation en matière **d'hygiène et de sécurité** ainsi que les règles relatives à la discipline, notamment les **sanctions applicables** aux stagiaires et **les droits** de ceux-ci en cas de sanction.  
DOMINENCE ne proposant pas de stage d'une durée supérieure à 500 heures, les dispositions pour la représentation des stagiaires sont non applicables.
- Le règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée par DOMINENCE et ce, pour toute la durée de la formation suivie.  
Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par DOMINENCE et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.
- Le règlement est disponible auprès de son employeur et à disposition auprès de l'animateur pendant toute la durée de la session.

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Un formulaire de liaison stagiaire est complété pour l'adaptation de la formation.

# Règles de bonne conduite

Chaque stagiaire adoptera un comportement courtois et respectueux vis-à-vis des participants à la session de formation, ainsi que vis à vis de la structure dont il est salarié.

Chaque participant veillera au respect de la parole de tous, à la discrétion et à la confidentialité des échanges (aucun nom ne doit être évoqué client, comme salarié : privilégier pour les exemples Mr X...ou Mme Y).

Les horaires et rythme de la session (début, pauses et clôture de la formation) sont à respecter strictement.

L'utilisation de téléphone portable est proscrite pendant la session de formation. Il devra être éteint et consulté UNIQUEMENT lors de pauses.



# Lieux de formation

Dominence est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Le **référent Handicap** est joignable au 04.66.36.96.05 pour cet accompagnement spécifique.

La formation a lieu soit dans des locaux de Dominence, soit dans des locaux extérieurs, soit dans les locaux des contractants. L'adresse ainsi que le plan d'accès des lieux de formations sont précisés sur la convocation.

Les dispositions du présent règlement intérieur sont applicables au sein des locaux de DOMINENCE et dans tout espace accessoire à l'organisme pendant toute la durée de la formation.

Toutefois, conformément à l'article R 6352-1 du code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

Il vous appartient donc d'en prendre connaissance

# Matériel pédagogique

**Dominance formation met à votre disposition :**

- ▼ Ordinateur
- ▼ Vidéoprojecteur
- ▼ Paper board
- ▼ Pochettes stagiaires

**Pour les sessions nécessitant un matériel pédagogique spécifique ( matériel médical par exemple) ou salle dédiée ( salle pédagogique par exemple):**

Prévoir de faire votre demande 2 mois avant l'exécution de la prestation.



# Engagements

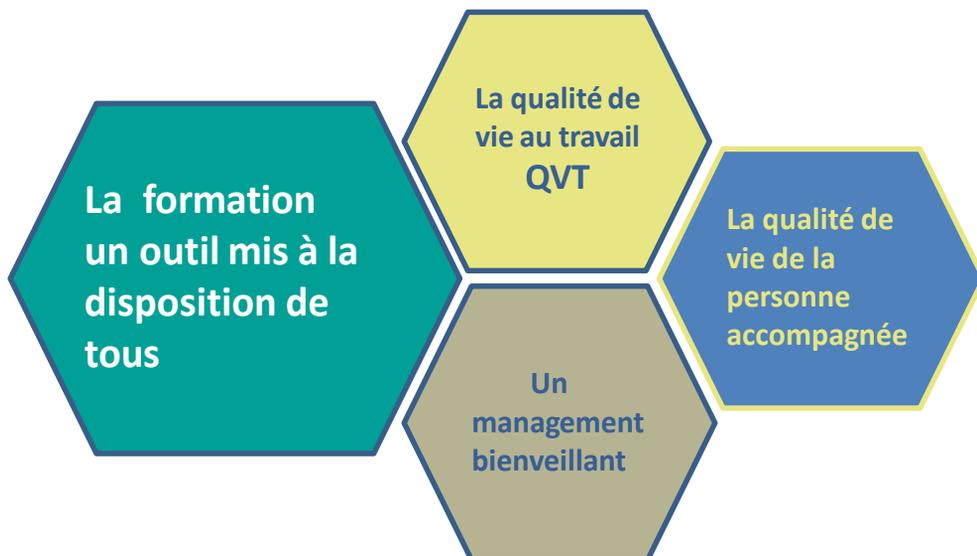
L'intervenant (en sous traitance ou en contrat de formateur occasionnel) s'engage à :

- ✦ Animer la formation dans le respect des objectifs fixés par le donneur d'ordre,
- ✦ Animer PERSONNELLEMENT la formation, sauf en cas de situation exceptionnelle et avec l'accord du donneur d'ordre,
- ✦ Prendre connaissance de la charte de fonctionnement, la signer et s'y conformer.
- ✦ Prendre connaissance du protocole sanitaire et s'y conformer.
- ✦ Respecter les exigences du référentiel Qualiopi et fournir à Dominance : un CV actualisé, la charte de fonctionnement signée, le programme de formation et son déroulé, l'auto-évaluation formateur... Cette liste n'est pas exhaustive. Toutes les procédures qualité en place s'appliquent au sous-traitant
- ✦ A ne pas faire partie du jury de la session , dans le cadre de l'accompagnement à une VAE.

De son coté,

Dominance formation s'engage:

- ✦ Confier au sous-traitant la formation prévue à l'article 2 du contrat,
- ✦ Prendre en charge la gestion administrative et logistique de la formation,
- ✦ Transmettre les documents affairant à la formation citée,
- ✦ Prévenir le sous-traitant au moins 15 jours ouvrés à l'avance en cas d'annulation ou de report de la session.
- ✦ A mettre à disposition de l'intervenant toute la documentation nécessaire : Qualiopi, veille diverse



## Les valeurs

Sens du service

Ecoute

Solidarité

Engagement

ACCOMPAGNEMENT

Compétence

Respect

## Satisfaction 2023

Stagiaires : **99,4%**

Clients : **98,8%**

Formateurs : **100%**

PRAP : **97,4% de réussite**



Contact:

04.66.36.96.05

[accueil@dominence.net](mailto:accueil@dominence.net)

# Construisons ensemble des formations "sur mesure"

- à vos besoins
- à vos orientations

